



Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux

Master — MR12401A

Intitulé officiel **Master Droit, économie et gestion mention management sectoriel, parcours Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux**

Objectifs

- ◆ Développer des capacités opérationnelles et stratégiques pour piloter efficacement des établissements de santé.
- ◆ Développer des compétences multidisciplinaires intégrant les aspects financiers, managériaux, juridiques, technologiques, et de qualité.
- ◆ Acquérir des aptitudes pour répondre aux défis actuels et futurs du secteur de la santé en adoptant des approches innovantes.

ou en M2 (hors formation en alternance ou contrat de professionnalisation).

Attention: L'entrée master 1 fait l'objet d'un numerus clausus. Ce numerus clausus est fixé à 30 candidats.

Candidatures par démarches simplifiées du 1^{er} avril au 13 juillet puis du 17 août au 15 septembre 2026, disponibles sur : sante-solidarite.cnam.fr

Merci de candidater uniquement en ligne.

Publics, conditions d'accès et prérequis

Le Master se fait en deux ans (M1 et M2) et s'adresse principalement pour la première année (M1) :

- ◆ aux titulaires d'un diplôme bac + 3 (Licence GESMS Cnam, licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent) dans le domaine de la spécialité du Master Gestion des établissements sanitaires ou médico-sociaux.
- ◆ aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 3 dans un domaine de formation compatible avec le Master Gestion d'établissements sanitaires ou médico-sociaux, bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES).

Pour l'accès direct à la deuxième année (M2), pourront être admises :

- ◆ les personnes titulaires d'un diplôme bac + 4 dans le domaine de la spécialité du Master Gestion d'établissements sanitaire ou médico-sociaux.
- ◆ les personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 4 dans un domaine de formation compatible avec le Master Gestion d'établissements sanitaires ou médico-sociaux, bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES).

Outre ces conditions d'accès, le recrutement des candidats se fait sur la base de l'étude des dossiers (phase obligatoire) et d'un entretien complémentaire facultatif (sur proposition du responsable de la formation).

Les personnes ne disposant d'aucune expérience dans les établissements sanitaires ou médico-sociaux doivent réaliser un stage d'au moins 4 mois en M1 de préférence

en bref

120 crédits

Niveau d'entrée Niveau 6 (bac+3 et 4)

Niveau de sortie Niveau 7 (bac+5)

Tarifs*

◆ **M1 : Individuel**, 34,50€ pour 1 ECTS, 207€ pour 1 UA / **Tiers-financier**, 172,50€ pour 1 ECTS, 1 035€ pour 1 UA.

◆ **M2 : Individuel** - 1 300€ pour une inscription annuelle ou 650€ par année d'inscription pour un plan de formation pour 2 années consécutives / **Tiers-financier** - 4 600€ pour une inscription annuelle ou 2 300€ par année d'inscription pour un plan de formation pour 2 années consécutives.

Perspectives professionnelles

Postes de direction et d'encadrement de services ou d'établissements sanitaires et médico-sociaux.

Responsable

Fatima YATIM DAUMAS

Programme master 1		
UE	Intitulé cours	ECTS
EGS150	Gestion des ressources humaines et stratégiques en établissements sanitaires et médico-sociaux	8
EGS151	Comptabilité et analyse financière des établissements de santé	8
EGS152	Panorama du système de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux	8
EGS153	Problématiques juridiques dans les établissements de santé	8
EGS154	Management des organisations de santé	8
EGS155	Introduction à la e-santé et aux systèmes d'information dans les établissements de santé	4
EGS156	Comptabilité analytique dans les établissements de santé	4
UASA0S	Projet tutoré de M1	12

Organisation de la formation

Date de rentrée : Mardi 14 septembre 2026.

Volume horaire de la formation : 480 heures environ en M1 et 540 heures environ en M2, en cours du soir exclusivement. Si nécessité professionnelle ou personnelle, il est possible de suivre le parcours en 2 ans.

La moitié des cours est exclusivement en présentiel et l'autre moitié exclusivement en distanciel. La présence est obligatoire pour les séances en présentiel et en distanciel.

Stages, projets, mémoire :

- ◆ Mémoire en M1 et M2 ;
- ◆ Le mémoire du M1 et du M2 doit être soutenu au bout de 2 ans ;
- ◆ Si l'auditeur a l'expérience requise, un rapport d'activité sera demandé ; dans le cas d'un stage, un rapport de stage sera demandé.

Responsable de la formation : Fatima Yatim Daumas, Maître de Conférences.

Modalités de validation

Obtenir une note d'au moins 10/20 dans chaque unité d'enseignement (UE) et obtenir une note d'au moins 10/20 pour chaque unités d'activité (UA) (mémoire de fin d'étude et rapport d'expérience si stage).

- ◆ Chaque UE doit être validée dans le semestre en cours ; pas de redoublement possible.
- ◆ Les notes des UE et des UA ne se compensent pas.

Le jury de délivrance est présidé par le professeur responsable du master ou un professeur désigné par ce dernier.

Il est composé d'au moins un enseignant appartenant à l'équipe pédagogique de celui-ci.

Programme master 2		
UE	Intitulé cours	ECTS
EGS215	Qualité, certification et gestion des risques dans les établissements de santé	6
EGS217	Conduite du changement dans les établissements de santé	6
EGS218	Systèmes de santé et cadre juridique des établissements	6
EGS219	Contrôle de gestion et pilotage des établissements de santé	6
EGS220	Systèmes d'informations et e-santé	6
EGS221	Stratégies des établissements	6
EGS232	Fondamentaux d'économie de la santé	6
UASA0H	Projet fin d'études	6
Une UE à choisir parmi :		
ARA100	Cours de langue et de culture arabes, parcours collectif	6
LSF100	Introduction à la langue des signes française (LSF) et à la culture sourde	6
ANG330	Anglais professionnel (niveau master)	6
RUS200	Russe, parcours d'apprentissage personnalisé	6
FLE100	Français langue étrangère : parcours collectif	6
FLE200	Français langue étrangère : parcours personnalisé	6
Une UE à choisir parmi :		
EGS239	Évaluation médico-économique appliquée	6
EGS 244	Prospective en santé	6

Compétences

La formation prépare les gestionnaires et directeurs d'établissements de santé à :

- ◆ piloter stratégiquement l'établissement via la comptabilité, la gestion financière et le contrôle de gestion ;
- ◆ appliquer des concepts managériaux (leadership, organisation) et une réflexion éthique ;
- ◆ gérer les ressources humaines : droit du travail, planification, compétences et rémunération équitable ;
- ◆ respecter le cadre réglementaire pour les responsabilités légales et déontologiques ;
- ◆ piloter l'amélioration continue de la qualité et la gestion des risques ;
- ◆ élaborer des stratégies adaptées aux besoins des usagers et aux contraintes réglementaires ;
- ◆ conduire le changement et l'innovation via des projets de transformation.

Contact

Selma Niel et Estelle Chauvet
master.gesms@lecnam.net
sante-solidarite.cnam.fr

